

Éducation

# Rentrée scolaire 2018-2019



©Ville de Rennes / J.Mignot

## Sommaire

- Communiqué de presse : rentrée scolaire 2018-2019.....p.2
- La carte scolaire et les effectifs à Rennes.....p.4
- Le temps de l'enfant à l'école maternelle.....p.6
- Les investissements dans les groupes scolaires.....p.8
- Projet éducatif local : de l'évaluation à l'action .....p.12
- L'enjeu du numérique à l'école.....p.14
- Aides aux actions éducatives et dotations pédagogiques aux écoles .....p.16
- Le plan alimentaire durable.....p.18
- Les chiffres clés .....p.20

## Interlocuteurs


**Lénaïc Briéro,**  
Adjointe à la Maire  
déléguée à l'éducation

**François Mesure**  
Directeur éducation enfance  
Ville de Rennes

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 28 août 2018

## Éducation

**Rentrée scolaire 2018-2019****| Une priorité à l'école maternelle**

La Ville de Rennes poursuit les efforts engagés en faveur de l'école maternelle en renforçant les effectifs d'ASEM dans l'ensemble de ses établissements.

Initialement mis en place dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire, le **dispositif "Autant d'ASEM que de classes"** se généralise à la rentrée pour répondre à l'enjeu des collaborations et à l'importance des transitions au quotidien, deux préoccupations identifiées dans la récente évaluation du Projet éducatif local. Cette mesure contribue ainsi à l'amélioration des conditions d'encadrement et d'enseignement. Depuis 2014, la ville a ainsi créé une trentaine de postes d'ASEM dans les écoles rennaises.

Le déploiement de la nouvelle [charte maternelle](#), la présence de 12 dispositifs de scolarisation avant 3 ans en Education Prioritaire ou encore les formations communes aux personnels Ville de Rennes et aux enseignants depuis 3 années, illustrent également cette volonté de faire de l'école maternelle un levier prioritaire de lutte contre les inégalités.

**| Investissement : 100 millions d'euros pour l'éducation"**

L'éducation, 1<sup>er</sup> budget de la Ville, demeure une des grandes priorités de l'équipe municipale. 100 millions d'euros vont être investis d'ici 2023-2024 pour agrandir, adapter et restaurer le patrimoine scolaire de la Ville dont 30 millions d'euros pour les années 2018/2019.

Outre les livraisons de nouveaux groupes scolaires, la totalité des écoles de la ville ont été, ou vont être concernées par des opérations de travaux d'envergure (extension/restructuration, rénovation thermique, accessibilité, sécurisation, travaux de maintenance ou d'embellissement...).

## Une politique d'accueil et d'intégration forte en faveur des enfants en situation de handicap

La Ville de Rennes a mis en place une politique volontariste permettant l'accueil et l'intégration d'enfants en situation de handicap tout au long de l'année. Ainsi, la municipalité propose depuis 4 ans, un projet d'accompagnement individualisé au sein d'un accueil collectif et consacre un budget de 600 000 euros pour l'emploi de 100 auxiliaires de vie scolaire (AVS) durant l'année et 30 pendant l'été.

La Ville de Rennes est particulièrement attentive à ce que les enfants bénéficiant de la présence d'un AVS durant l'année scolaire puissent être accompagnés, chaque fois que cela est possible, par le même professionnel sur les différents temps de loisirs.

Un accueil spécifique et de qualité exige des dispositions très particulières, notamment en matière de recrutement des personnels encadrants. 100 animateurs sont directement embauchés par la Ville et interviennent sur les temps périscolaires pendant l'année scolaire pour accompagner les enfants porteurs de handicap.

Aucune contrepartie financière n'est demandée aux bénéficiaires de ce dispositif et la ville de Rennes s'efforce d'accueillir toute forme de handicap qui ne nécessite pas un suivi médicalisé spécifique, sans limitation de temps.

## Les premiers bénéfices du plan alimentaire durable

Initiées en 2015 dans le cadre du plan alimentaire durable, les actions mises en œuvre dans les restaurants scolaires de la ville commencent à produire leurs effets. Ainsi, on constate une diminution de 42 % du gaspillage alimentaire par rapport à 2015 et l'objectif de 20% de bio dans les assiettes est sur le point d'être atteint. Cette satisfaction est partagée par les enfants puisque un récent sondage a relevé que plus de 80 % des enfants rennais faisaient part de leur satisfaction de manger à la cantine de l'école.

## La dynamique de démographie scolaire se poursuit sur Rennes

La rentrée scolaire 2018 est une nouvelle fois placée sous le signe du dynamisme démographique : pour la dixième année consécutive les effectifs scolaires sont en hausse. Rennes connaît en effet une progression constante de ses effectifs passant en 10 ans de 11 854 à 14 076 élèves soit une augmentation de + 18,74 %.

Cette hausse se traduit par l'arrivée de plus de 200 élèves en moyenne à chaque rentrée scolaire. Au total, ce sont environ 100 nouvelles classes qui ont été ouvertes sur la ville depuis 2009.

L'accueil projeté de plus de 14 300 élèves dans les écoles municipales de Rennes pour la rentrée 2018 implique une adaptation continue des services et des moyens alloués au secteur de l'éducation.

# La carte scolaire et les effectifs à Rennes

---

## Chiffres clés de la rentrée 2018 à Rennes :

- 83 écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré (maternelles et élémentaires)
- Plus de 14 300 élèves attendus à la rentrée 2018 – 2019

## En élémentaire :

### Ouverture de 7 nouvelles classes :

- Poterie ;
- Châteaugiron-Landry ;
- Marcel Pagnol ;
- Contour Saint-Aubin ;
- Nelson Mandela ;
- Joseph Lotte ;
- Ille.

### Ouverture conditionnelle d'une classe bilingue breton :

- Liberté

### Fermeture d'une classe :

- Jean Moulin (ULIS Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

### Fermeture conditionnelle d'une classe :

- Jean Rostand

### Nouveauté :

- Après l'ouverture d'une classe à la Maternelle Jean Rostand l'année dernière, le dispositif autisme est élargi aux Clôteaux en élémentaire avec l'ouverture d'une classe UEE (unité d'enseignement externalisée).

## En maternelle :

### Ouverture de 4 nouvelles classes :

- Champion de Ciccé (bilingue breton) ;
- Clemenceau ;
- Poterie ;
- Sonia Delaunay.

#### Ouverture conditionnelle de 5 classes :

- Jacques Prévert Hautes-Chalais (bilingue breton) ;
- Gantelles ;
- Moulin du Comte ;
- Quineleu ;
- Robert Doisneau.

#### Fermeture conditionnelle de 3 classes :

- Jean Moulin ;
- Nelson Mandela ;
- Pascal Lafaye.

### Application des mesures gouvernementales : dédoublements de classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire

À la rentrée, la Ville de Rennes poursuit l'accompagnement de la mesure gouvernementale de dédoublements des classes de CP et CE1 dans les écoles situées en Réseau d'éducation prioritaire et Réseau d'éducation prioritaire renforcée. **20 postes d'enseignants seront affectés cette année à ces dédoublements. 100 % de ces dédoublements se feront physiquement dans une classe spécifique.**

L'Inspection académique prendra les décisions définitives d'ouverture et fermeture de classes au regard de la situation constatée à la rentrée. Les chiffres des effectifs scolaires seront stabilisés dans le courant du mois de septembre.

Le dédoublement des classes de CE1 et la progression de la démographie scolaire devrait conduire à un solde positif de 30 ouvertures de classes à cette rentrée.

# Le temps de l'enfant à l'école maternelle

---

Dans le cadre de son plan "maternelle", lancé en 2015, la Ville de Rennes s'est engagée dans une réflexion partenariale avec l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales, dans le but de renforcer l'articulation des différents temps de l'enfant. Cet engagement tripartite s'inscrit dans la loi de refondation de l'école qui définit les missions et programmes de l'école maternelle.

## Le plan d'action maternelle en 4 objectifs :

- L'accompagnement à la parentalité et des enjeux liés à la santé ;
- L'accompagnement collectif de l'enfant dans ses transitions vécues ;
- La favorisation de la scolarisation précoce avec 12 classes spécifiques en Réseau d'Éducation Prioritaire et Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé pour l'accueil des enfants de moins de trois ans ;
- L'intégration du développement de l'enfant et de sa parole dans les politiques éducatives.

## Le dispositif "Autant d'ASEM que de classes" se généralise

Le déploiement du dispositif "Autant d'ASEM que de classes" permettra de positionner un agent dans chaque classe de maternelle pour accompagner les enseignants au quotidien auprès des élèves de maternelle.

Avec la carte scolaire 2018/2019, ce sont 30 nouveaux postes d'asem qui ont été créés depuis 2014 dans les écoles publiques rennaises. À Rennes, le choix a été fait d'affecter ces agents uniquement sur des missions d'accompagnement et d'encadrement des enfants sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

## Signature d'une charte maternelle

Le 17 avril 2018, Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Christian Wilhelm, Inspecteur d'Académie – directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) d'Ille-et-Vilaine ont procédé à la [signature d'une charte maternelle Ville de Rennes / Direction Académique d'Ille-et-Vilaine](#).

## Un outil de travail au service des professionnels

Ce document concerne l'ensemble des professionnels qui accueillent les enfants de 3 à 6 ans dans les 230 classes des 42 écoles maternelles publiques de Rennes, soit près de 6 000 élèves par an.

Entièrement pensée par et pour les professionnels au service de l'enfant, cette charte est un cadre de réflexion adaptable et évolutif, articulé autour de trois grandes thématiques :

- les besoins de l'enfant,
- la place des parents,
- les métiers qui interviennent auprès des 3-6 ans.

Un enfant de classe maternelle peut rencontrer jusqu'à 10 adultes référents dans une journée d'école. Sans réflexion commune et anticipée, le risque est donc qu'il rencontre dix discours différents, avec autant d'objectifs, de règles ou d'interprétations de ces règles.

Ce travail collaboratif de fond a permis de recentrer la réflexion sur l'assistance éducative des enfants durant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. De l'accueil du matin au départ du soir, des soins quotidiens au soutien éducatif de l'enseignant, *via* la pause déjeuner, l'accompagnement à la sieste ou la transition périscolaire, chaque agent est le référent de l'enfant, le fil conducteur de sa journée.

# Les investissements dans les groupes scolaires

En 2018 et 2019, 30 millions d'euros sont investis pour le patrimoine scolaire.

Chaque année, la Ville de Rennes consacre une part importante de son budget d'investissement à la maintenance de son patrimoine scolaire ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des élèves et des enseignants des écoles du premier degré. Elle investit également pour adapter son patrimoine aux besoins de scolarisation des élèves. Cela se traduit par des opérations de construction, de restructuration ou d'extension de locaux scolaires.

## Entretien du patrimoine scolaire : principaux investissements pour la rentrée 2018/2019

**Groupe scolaire des Gantelles** : installation de 2 classes modulaires ainsi qu'un bloc sanitaire à partir de la rentrée 2018 jusqu'à la livraison du [groupe scolaire Europe Rochester en 2023 dans le secteur Gros chêne à Maurepas](#). Coût sur la durée de la location : 290 000 €. Une étude pour l'agrandissement de la salle de restauration est programmée.

**École maternelle Trégain** : installation de deux bâtiments modulaires (classe et salle de motricité). Coût sur la durée de location : 500 000 €

**Groupe scolaire Ille** : installation d'un bâtiment modulaire pour le périscolaire. Coût sur la durée de la location : 145 000 €

**Groupe scolaire Jean Rostand** : rénovation intérieure de l'école élémentaire en 2018. Remplacement des sols, réfection des peintures, remplacement de vitrages de verrières. Coût : 262 000 €.

**École maternelle Chalais-Jacques Prévert** : transfert définitif à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 vers le site Hautes-Chalais suite à d'importants travaux de rénovation et d'extension. Coût : 3 millions d'euros. Les anciens locaux de la maternelle seront affectés au centre de loisirs et pour l'école élémentaire.

**Groupe scolaire Clemenceau** : fin des travaux d'aménagement de l'ancien logement de fonction. Création d'un espace parents : ouverture à la rentrée 2018. Coût : 170 000 €.

**Groupe scolaire Jules Ferry** : livraison au printemps 2018 d'un nouveau bâtiment de 6 classes en remplacement d'anciens locaux. Coût : 920 000 €.

**École Quineleu** : agrandissement avec l'apport des anciens bâtiments dédiés à l'enseignement adulte breton de Skol an Emsav. Projet d'extension de la restauration à l'étude. Coût : 32 000 €.



**École élémentaire Moulin du Comte** : aménagement de salles de classe supplémentaires à la rentrée de septembre 2018. Coût : 35 000 €.

**Ecole élémentaire Pascal Lafaye** : aménagement de 4 nouvelles salles de classe. Coût : 130 000 €

#### **Focus groupe scolaire Marcel Pagnol :**

315 000 € de travaux sur les deux dernières années.

Installation début 2018 d'une nouvelle salle de restauration. Coût 150 000 €.

Réfection de la cour maternelle et travaux de rénovation et de mise aux normes de l'ancien bâtiment associatif pour l'accueil des effectifs scolaires supplémentaires du secteur environnant. Coût : 150 000 €.

Sols de circulation en maternelle. Coût : 15 000 €.

## **Travaux d'économie d'énergie**

Quatre groupes scolaires bénéficient cette année de travaux d'isolation par l'extérieur pour un total de 3,1 millions d'euros :

- École élémentaire Volga
- École élémentaire Moulin du Comte
- École élémentaire Jacques Prévert
- École maternelle Jean Moulin

## **Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**

- École élémentaire Jules Isaac : un ascenseur est en cours d'installation. Coût : 230 000 €
- Écoles élémentaires Champion de Cicé et Guyenne : travaux de mise en accessibilité des bâtiments. Coût : 280 000 €

## **Réalisations en cours et projetées**

Outre les livraisons de nouveaux groupes scolaires, tous les établissements de la Ville ont été ou vont être concernés par des opérations de travaux d'envergure (extension/restructuration, rénovation thermique, accessibilité, sécurisation, travaux de maintenance ou d'embellissement...).

### **Secteur Maurepas**

- **Construction d'un nouveau groupe scolaire de 14 classes dans le secteur Europe Rochester Gros-Chêne en 2023-2024 dans le cadre du programme Anru.** Coût estimatif du projet : 15 millions d'euros.
- **Groupe scolaire Trégain** : restructuration programmée. Coût estimatif du projet : 13 millions d'euros.

### Secteur Baud-Chardonnet

- **Livraison en 2023 d'un nouveau groupe scolaire de 12 classes dans le nouveau quartier Baud-Chardonnet.** Coût prévisionnel de l'opération : 12 millions d'euros. Présentation du projet au conseil municipal en fin d'année 2018.

### Secteur Villejean- Beauregard

- **Groupe scolaire Jean Moulin** : extension et rénovation de l'école maternelle en 2018 pour une livraison en septembre 2019 prévoyant un agrandissement à 9 classes. Coût: 3,6 millions d'euros.

### Secteur La Courrouze – Cleunay

- Réhabilitation et extension du groupe scolaire **Champion de Cicé** en 2018-2019. Coût : 1,2 million d'euros.
- **Le pôle éducatif Simone Veil**, prévu dans le cadre de la Zac La Courrouze et constitué d'un groupe scolaire de 16 classes, d'un centre de loisirs et d'une crèche de 64 places, verra le jour en 2021. Coût : 20 millions d'euros.

### Secteur Sud-Gare

- **École Albert de Mun** : projet d'extension de 2 classes et construction d'une nouvelle salle de restauration et d'un accueil de loisirs à l'étude en 2021-2022. Coût estimatif : 1 million d'euros.

### Secteur Sud-Est

- **Groupe scolaire Torigné** : travaux de restructuration en 2018-2021 pour optimiser les espaces et rénover les bâtiments afin de retrouver un équilibre fonctionnel dans l'usage des locaux des classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire. Coût : 4,5 millions d'euros.
- **Groupe scolaire Volga** : restructuration des bâtiments dans le cadre du Programme Anru en 2023-2024. Rénovation thermique de l'école maternelle en cours. Démarrage de la rénovation thermique de l'école élémentaire à la rentrée 2018. Coût : 2,5 millions d'euros.

### Secteur centre-ville

- **École maternelle Ille** : opération de rénovation-extension en 2019-2020. Coût : 1,1 million d'euros.
- Ouverture en 2019-2020 de **l'école maternelle Pasteur** (transfert de l'école maternelle Faux Pont portée de 6 à 8 classes). Un tiers du lieu dédié aux usages et aux pédagogies autour du numérique éducatif ouvrira ses portes début 2020 au sein même de Pasteur. Coût prévisionnel de l'opération : 12 millions d'euros.

## La sécurisation des écoles

Des dispositions ont été prises dans les écoles rennaises suite aux instructions ministérielles parues depuis juillet 2016 relatives à la sécurité dans les établissements scolaires.

Il s'agit d'aménagements destinés à éviter toute intrusion au sein de l'enceinte scolaire. Concrètement, des clôtures et portails seront installés et les accès seront sécurisés afin de mieux maîtriser les flux entrants et sortants. Des visiophones avec commande d'ouverture à distance seront ainsi positionnés à l'entrée de l'école, des badges d'accès seront remis à l'ensemble du personnel et des digicodes réguleront les sorties. Un système de déclenchement d'alarme sonore (et visuelle pour certaines écoles) complétera ce dispositif de sécurisation.

**Deux écoles (Volga et Poterie) vont tester à partir de septembre les nouveaux équipements.**

### 3,5 millions d'euros déployés entre 2018 et 2020

Au total, le plan prévoit un investissement de 3,5 millions d'euros pour la mise en sécurité des enceintes et des bâtiments scolaires, pour des travaux qui se dérouleront en deux tranches successives sur les années scolaires 2018/2019 puis 2019/2020.

Toutes les écoles de la Ville vont ainsi bénéficier de travaux visant à protéger les élèves, enseignants et personnels au sein de leur établissement scolaire en :

- sécurisant le périmètre des bâtiments (rehaussement des clôtures extérieures) et notamment des accès pour éviter toute tentative d'intrusion malveillante ;
- installant un contrôle d'accès à distance (système par visiophone) ;
- équipant les bâtiments scolaires d'un dispositif d'alarmes sonores pour se conformer aux nouvelles dispositions de mise en sûreté ;
- aménageant certaines entrées principales de sites.

### Calendrier des travaux

- **La première tranche** de travaux a été programmée sur la période 2018-2019 et concerne 20 groupes scolaires.
- **La seconde tranche** est prévue pour 2019-2020.

# Projet éducatif local : de l'évaluation à l'action

---

La Ville de Rennes, aux côtés de l'Éducation nationale, s'est positionnée très tôt comme ville éducatrice et s'est dotée, parmi les premières en France, d'un Projet Éducatif Local (PEL). Le projet éducatif local est un document stratégique de référence reprenant les orientations éducatives pour les 0-18 ans sur le territoire rennais. La lutte contre les inégalités et le renforcement de la continuité éducative sont deux enjeux forts du PEL.

## Le Projet éducatif local d'ici à 2020

### Le Projet éducatif de territoire, levier opérationnel de proximité

Le Projet éducatif de territoire est la traduction opérationnelle et structurelle de l'organisation, des moyens et des ressources mobilisés par la Ville en matière d'éducation. Il fait l'objet d'un conventionnement avec la CAF et l'Éducation nationale.

Il trouve notamment sa déclinaison dans les cinq quartiers prioritaires relevant de la Politique de la Ville par le biais de commissions éducation enfance jeunesse et sport qui associent professionnels et parents : Cleunay, Maurepas, Villejean, Le Blosne et Bréquigny.

Ce projet de proximité permet de mobiliser largement la communauté éducative de l'ensemble du quartier, de développer des actions répondant aux besoins et attentes des publics, en complémentarité des actions déjà développées.

#### Objectifs:

- lutter contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire ;
- garantir le vivre ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre les discriminations et par l'égalité filles/garçons ;
- valoriser et soutenir la parentalité ;
- améliorer les usages du numérique à l'école ;
- participer à l'ouverture culturelle et artistique des enfants ;
- renforcer la continuité éducative et l'articulation des différents temps de l'enfant.

## Cinq axes investis suite à l'évaluation

La Ville de Rennes a engagé une démarche d'évaluation de son Projet éducatif local 2016-2020 afin d'identifier les avancées et les points de progression de la politique éducative rennaise. Dans cette perspective, la Ville de Rennes a confié cette mission d'évaluation à l'Institut Français de l'Éducation/Observatoire Poloc de Lyon. Cette évaluation s'est déroulée de mars 2017 à avril 2018 dans cinq groupes scolaires de la ville.

## **1. Continuité et discontinuité éducatives dans le parcours de l'enfant et collaborations au sein de l'école**

L'évaluation a mis principalement en exergue la qualité des collaborations et les complémentarités développées entre professionnels depuis la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs avec notamment le renforcement et la professionnalisation des équipes d'animation. Elle incite à consolider l'articulation des projets entre le scolaire et le périscolaire.

## **2. Maternelle et le rythme de l'enfant en maternelle**

L'évaluation conclue à une poursuite des actions initiées dans le cadre du plan "Maternelle" et une valorisation et une mutualisation des outils comme la charte maternelle mise à la disposition de l'ensemble des professionnels. Il convient également de consolider les liens avec les professionnels de la petite enfance et de favoriser les passerelles à l'instar des dispositifs existants dans les écoles Trégain et Chalais-Prévert. Les formations communes regroupant les enseignants, les ASEM, les référents périscolaires se poursuivront sur cette année scolaire.

## **3. Accompagnement à la scolarité et temps du soir**

Un travail de refonte de l'organisation du temps du soir va être engagé avec l'ensemble des partenaires et des expérimentations menées dès l'année 2018/2019 avec trois objectifs :

- renforcement de la formation des surveillants d'études et des animateurs en vue d'une réorganisation des études ;
- valorisation des bonnes pratiques permettant de créer davantage de complémentarité avec l'Éducation nationale ;
- anticipation des orientations de l'Éducation nationale en matière de devoirs personnels de l'élève.

## **4. Soutien à la parentalité**

La coéducation constitue un des principaux axes de la politique éducative de Rennes. La Ville valorise, encourage et soutient la parentalité en renforçant davantage les coopérations positives entre les enseignants et les parents dans une école "ouverte", favorisant ainsi le bien-être de l'enfant et sa réussite scolaire.

Pour aller plus loin, la Ville souhaite :

- engager une réflexion en vue de l'organisation d'un moment fort sur la parentalité en 2019 ;
- aider les parents à s'approprier la nouvelle plateforme [educ@rennes.fr](mailto:educ@rennes.fr).

## **5. Prise en compte de la parole de l'enfant**

Ce dernier axe est un levier de réflexion et d'innovation pour la Ville de Rennes qui travaille à acculturer les équipes sur cet enjeu. Plusieurs pistes de travail et de concertation sont en cours permettant d'intégrer la parole de l'enfant dans la construction des politiques éducatives. Dernier exemple en date, l'association d'un groupe d'enfants à l'élaboration du programme du futur groupe scolaire Rochester.

# L'enjeu du numérique à l'école

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet éducatif local 2016-2020, la Ville de Rennes accompagne les acteurs de la communauté éducative afin qu'ils puissent développer un projet commun et concerté. L'enjeu lié à l'éducation aux usages du numérique concerne tous les temps de l'enfant : scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial, et par extension, l'ensemble de la communauté éducative.

Les pratiques numériques des enfants étant marquées par des inégalités importantes, la Ville de Rennes a engagé une réflexion conjointe avec l'Éducation nationale pour favoriser un développement raisonné des usages éducatifs donnant lieu à un plan numérique éducatif local.

Outre le plan pluriannuel d'investissement pour les écoles (plus de 600 000 € consacrés à l'installation des tableaux numériques interactifs et des ordinateurs dans les classes), l'année 2018-2019 sera marquée par plusieurs nouveautés.

## Déploiement d'un Plan numérique éducatif local

Fruit d'un travail collaboratif entre la Direction Education Enfance de la Ville de Rennes et de la Direction académique des services de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine, ce plan s'adresse en premier lieu aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires et aux professionnels de l'éducation (Responsables Éducation Loisirs et animateurs de Loisirs) travaillant au contact des enfants rennais. Il sera présenté au conseil municipal de septembre.

### Les 4 ambitions du « Plan numérique éducatif local 2018-2020 » :

- établir une feuille de route pour déployer les actions d'éducation au numérique, et par le numérique, sur les différents temps et espaces éducatifs de l'enfant ;
- soutenir les objectifs éducatifs de l'Éducation nationale en matière de numérique ;
- définir les grandes orientations d'une éducation globale et les évaluer, en tenant compte des enjeux nationaux et territoriaux ;
- proposer des pistes d'action et des ressources aux acteurs éducatifs en matière d'accompagnement des usages éducatifs du numérique.

## Lancement d'une recherche action sur les usages du numérique à l'école

Les pratiques numériques des enfants connaissent un essor sans précédent. La Ville de Rennes a engagé une réflexion conjointe avec l'Éducation nationale :

- autour des usages éducatifs des outils numériques pour les élèves d'une part ;
- des évolutions des modèles pédagogiques d'autre part.

Par ailleurs, à Rennes, les usages scolaires des technologies numériques sont étudiés par des équipes de chercheurs rennais au travers notamment du programme de recherche IDEE (Interactions digitales pour l'éducation et l'enseignement).

La Ville de Rennes a souhaité pouvoir accentuer la réflexion sur les élèves du premier degré, maternelle et élémentaire.

Une convention de partenariat pluriannuelle a été signée avec l'Université Rennes 2. Le projet s'intitule « Le Primaire à Rennes et les Usages du Numérique à l'École (PRUNE) ». Il vise à étudier l'évolution des pratiques numériques des enfants et des enseignants du primaire sur le territoire rennais.

Le projet PRUNE comprend deux volets :

- Le premier interroge les modes d'articulation entre pratiques numériques ordinaires et pratiques scolaires et évalue la manière dont ils interfèrent dans les processus d'apprentissage et d'enseignement.
- Le second volet vise à analyser le rôle des usages numériques dans la relation école-famille.

Le projet de recherche débutera à l'automne 2018 avec un financement conjoint de la ville et de la Région Bretagne.

## | Une nouvel Espace Numérique de Travail "educ@rennes"

Une nouvelle plateforme dédiée aux enseignants et aux professionnels de l'animation mais aussi accessible aux familles sera en ligne après cette rentrée scolaire. Elle sera notamment utilisée pour les besoins liés aux activités pédagogiques des équipes enseignantes et de communication avec les parents mais également pour la communication entre les responsables des accueils de loisirs municipaux et les familles. Elle facilitera également les échanges entre la Ville et les directions d'école. Les équipes enseignantes et les équipes d'animation seront formées à l'usage de ce nouvel outil.

# Aide aux actions éducatives et dotations pédagogiques aux écoles

---

Plus de deux millions d'euros sont consacrés annuellement, à l'échelle de la Ville, pour financer les projets des enseignants, les fournitures scolaires des élèves, le matériel pédagogique.

## L'accompagnement de la Ville

La Ville de Rennes soutient les actions et les projets pédagogiques des enseignants des écoles publiques selon deux types d'accompagnement financier :

- chaque école reçoit une dotation en fonction du nombre d'élèves accueillis. Cela offre l'autonomie souhaitée par les équipes enseignantes. Elle finance en partie les actions de sensibilisation et d'initiation, les sorties ou la billetterie des spectacles.

- une intervention reposant sur l'offre éducative de la ville construite avec les partenaires et équipements du territoire. Les écoles peuvent pour cela solliciter les dispositifs existants et/ou bénéficier d'une subvention pour des projets spécifiques construits par les équipes enseignantes.

**Pour l'année 2018, la Ville de Rennes consacre un budget global de plus de 600 000 € pour les actions des écoles :**

250 000 € pour les transports,

100 000 € de dotation aux écoles permettant l'achat de billetterie des spectacles, sorties ou visites,

250 000 € pour les actions construites avec des acteurs du territoire comme les classes de ville laïcité avec la Ligue de l'enseignement, les classes patrimoine avec l'Office de Tourisme, les classes environnement avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), les classes sciences avec l'Espace des sciences...) et pour les projets des enseignants (réalisation d'un film d'animation, rencontres avec des conteurs, projets en danse, jardin d'école etc...). **Ce sont plus de 220 projets qui ont été ainsi validés lors de la dernière commission mixte Ville / Inspection d'académie et recevront un soutien financier de la ville.**

**Les principales thématiques proposées par l'offre éducative :**

- Maîtrise de la langue
- Éducation artistique et culturelle
- Éducation physique et sportive et déplacement urbain
- Culture numérique et scientifique (sciences, environnement, santé)
- Éducation morale et civique



Dans le cadre de ces différents dispositifs, on retiendra plus particulièrement la centaine de classes "hors les murs" qui sera organisée au cours de cette nouvelle année scolaire et la dizaine de résidences d'artistes et de jumelages qui s'installera dans les écoles rennaises.

### Groupe scolaire Marcel Pagnol, exemples de projets financés :

À titre d'exemple pour les écoles du groupe scolaire Marcel Pagnol, les principaux projets d'actions éducatives financés pour l'année scolaire 2018/2019 sont : une initiation à la pratique de l'escrime, un projet de découverte des scènes et musiques actuelles avec l'association Trans Musicales, un projet "plasti-musique" en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes et une dotation pour chaque élève pour de la billetterie selon les projets de l'équipe enseignante.

### Renforcement des classes orchestre dans les écoles du quartier du Blosne

À la rentrée, deux nouvelles classes de CE2, de 24 élèves chacune, viendront étayer le dispositif de classes orchestre existant dans les écoles élémentaires de Guillevic, Volga et Torigné. Ce renforcement intervient dans les écoles Guillevic et Torigné. Cette évolution fait suite à un appel à projet lancé par la Fondation Carasso dont le financement va permettre le doublement des classes bénéficiant de l'intervention du conservatoire de musique.

### Dotations scolaires

1,3 million sont consacrés annuellement, à l'échelle de la Ville, aux dotations scolaires (les coûts de mise à disposition et d'intervention du personnel municipal ne sont pas intégrés). Ce budget comprend notamment l'aide pédagogique à l'élève :

- Nouveaux équipements informatiques : 661 000 €
- Achat des fournitures scolaires : 427 000 €
- Moyens d'impression des écoles : 204 000 €
- Aide au petit investissement matériel : 30 000 €
- Divers entretien et analyses sanitaires : 3 000 €

# Plan alimentaire durable

---

## Des objectifs d'ici 2020

Le Plan alimentaire durable (PAD) vise à conjuguer une alimentation durable de qualité et à diminuer l'impact de la fabrication des repas sur les émissions de gaz à effet de serre, tout en répondant aux besoins nutritionnels et en maintenant une alimentation plaisir et équilibrée.

### La Ville de Rennes vise 3 objectifs pour 2020 :

- 20 % de produits bio ;
- 20 % de produits durables ;
- diminution de 50 % du gaspillage alimentaire.

## Lutte contre le gaspillage alimentaire

Différentes actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été menées depuis 2015 :

- Expérimentation de nouveaux modes de services dans 5 restaurants scolaires puis généralisation l'année suivante à l'ensemble des 48 restaurants.
- Campagne de pesées dans 12 restaurants scolaires : Jean Zay, Trégain, Volga, Ille, Colombier, Sonia Delaunay, Robert Doisneau, Léon Grimault, Clemenceau, Mauconseil, Liberté et Jean Rostand.
- Enquête auprès de 700 enfants de 12 écoles sur la restauration scolaire : 82 % des enfants se disent contents de manger dans leur restaurant scolaire, 95 % apprécient le service autonome de l'entrée et 73 % estiment avoir assez de temps pour manger.
- revalorisation des excédents des cantines à travers une expérimentation de don alimentaire avec des structures d'accueil social.

### Bilan à ce jour :

#### - 42 % de gaspillage alimentaire en retour plateau.

En moyenne en 2017/2018, un enfant scolarisé en élémentaire gaspille par an 10,71 kg de denrées alimentaires, contre 18 kg en 2015 (soit 7 à 8 kg de moins en 3 ans).

## | La restauration scolaire en chiffres

66% des enfants mangent à la cantine soit près de 9 000 enfants par jour.

1 à 3 services organisés quotidiennement dans chaque restaurant scolaire selon les effectifs. La tendance est au service continu.

94 % fonctionnent en self : les 6 % restants sont toujours en service à table, l'espace de la salle de restaurant n'étant pas adaptée.

# Les chiffres clés

---

**83 écoles** maternelles et élémentaires publiques

**14 076 élèves** dans les écoles municipales en 2017/2018

**9 850 familles**

**12 dispositifs de scolarisation précoce** à Rennes

**1 100 enfants** en moyenne **fréquentent chaque jour l'accueil du matin** (de 7 h 30 à 8 h 45)

**4 200 enfants** en moyenne **fréquentent chaque jour l'accueil du soir** (de 16 h 30 à 18 h 45)

**148 études surveillées quotidiennes**

**960 agents** : Agents Spécialisés des Écoles Maternelles, animateurs et responsables périscolaires assurent les accueils du matin, midi et soir

**1 400 ateliers périscolaires** différents proposés chaque semaine, encadrés par une centaine d'associations

**1 500 agents municipaux au service des enfants** dans les écoles (personnels administratifs, agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges, animateurs, éducateurs sportifs, agents en charge du patrimoine scolaire, etc.)

**343 tableaux numériques** interactifs dans les classes (50 installés chaque année).

**1 cuisine centrale** et **48 restaurants scolaires**

**7 écoliers sur 10 déjeunent au restaurant scolaire chaque jour** en moyenne

**9 740 repas servis chaque midi** en moyenne dans les écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré

**7 à 10 tonnes de denrées alimentaires traitées chaque jour**

**18 % d'aliments étaient d'origine biologique** en 2017.

**3 500 €** sont consacrés par la Ville chaque année par enfant à l'éducation-enfance

